



Fédération de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture FERC-CGT

## CGT Educ'Action Nord

Bourse du Travail, Boulevard de l'Usine,  
CS 20 111, 59030 LILLE Cedex  
Tel : 03 20 52 56 55 e-mail : [59@cgteduc-lille.org](mailto:59@cgteduc-lille.org)

Lille, le 20 février 2024

### **CSA départemental 1er degré consacré à la « carte scolaire »**

Le feuillet des changements successifs de ministres de l'Éducation Nationale depuis l'été dernier n'est pas des plus passionnants mais révèle la nature du projet qu'a le gouvernement. Alors que le premier ministre Attal vantait la nécessité du temps long dans l'Éducation Nationale, 2 ministres successifs ont été proches de battre le record de brièveté dans la fonction. Cette situation illustre parfaitement le décalage permanent entre les discours affichés dans les médias et les faits.

Ce qui a été mis en évidence, c'est le refus de résoudre les problèmes de fond, à savoir des classes surchargées, des personnels écrasés par la tâche pour des salaires insuffisants. Les ministres successifs ont préféré utiliser des recettes surannées qui n'ont jamais fait leur preuve, sinon à discriminer les élèves les plus fragiles. L'instauration de groupes de niveaux au collège en Français et en Mathématiques est l'illustration de cette politique de tri social. La volonté de mettre au pas la jeunesse par la mise en place des uniformes et du SNU nous semble aussi des marqueurs inquiétants d'une politique rétrograde.

Le mépris envers l'école public est aussi remonté à la surface. La nomination de la ministre des Sports à la tête d'un super ministère englobant l'Éducation n'aura fait que confirmer le peu de cas de nos gouvernants pour le monde éducatif mais aussi de mettre en lumière la scandaleuse place qu'occupe l'enseignement privé dans l'Éducation nationale, au dépend d'une éducation gratuite, égalitaire et laïque. Sa mise à l'écart nous ne vous fera pas oublier que l'intérêt de nos dirigeants pour l'École privée ne cesse de croître au détriment de l'enseignement public. L'argent public finance à plus de 76% les budgets de l'école privée alors qu'ils sont les concurrents directs de l'enseignement public ! Parallèlement, nos écoles publiques ne cessent de se dégrader : Bâties scolaires parfois insalubres, manque de personnels, de remplaçants, classes surchargées, formation en berne, rémunération en deçà des niveaux de qualification et de l'investissement demandé...

La formidable réussite de la mobilisation des personnels de l'Éducation Nationale du 1<sup>er</sup> février dernier, mais aussi le rejet presque unanime du « choc des savoirs », de la réforme du Bac professionnel au CSE montrent que la grande majorité des personnels de l'Éducation Nationale rejette le projet de l'école du tri social. Quand les personnels se mobilisent fortement grâce à l'appel à la grève des syndicats, le gouvernement est obligé d'en tenir

compte. Le débarquement de Madame Oudéa-Castera est une satisfaction. Cependant, nous ne faisons pas crédit à Madame Belloubet. Elle qui déclarait en 2016 qu'il faut en finir avec "l'entre-soi des classes homogènes dans l'enseignement privé" et qui qualifiait de « fariboles » le port de la blouse devra renier ses convictions pour poursuivre la feuille de route tracée par le président, comment cela peut-il en être autrement ? La CGT Educ'action continuera donc à lutter pied à pied contre la destruction méthodique du service public d'Education Nationale. Elle appelle à la construction de mobilisations pour exiger des hausses substantielles de salaire, des créations massives de postes et l'abandon des mesures « choc des savoirs » qui visent à instituer une Éducation nationale à deux vitesses au détriment des classes populaires et de la liberté pédagogique des enseignants.

Pour ce qui concerne le CSA départemental de ce jour, le « choc de la réalité » est total, la facture est salée pour notre département : 130 postes de supprimés ! La dotation pour les écoles de notre département n'est pas acceptable. Nous entendons bien qu'il y aura 4227 élèves en moins dans notre département à la rentrée 2024, que le nombre d'élèves dans les classes sera peut-être légèrement inférieurs aux années précédentes, que les services ont cherché à répartir au mieux la pénurie. Nous les remercions à ce propos pour leur travail et la qualité des échanges avec les organisations syndicales. Cependant, nous ne pouvons que déplorer qu'on laisse passer l'occasion d'améliorer de façon substantielle les conditions de travail des personnels et de réussites pour les élèves.

Au lieu de profiter de la baisse démographique pour s'aligner, au moins, sur la moyenne européenne de 19 élèves par classe (contre 22 en France), on supprime les classes en masse. Les prévisions démographiques pour notre département ne nous incitent pas à l'optimisme si une logique comptable continue de s'appliquer au lieu de répondre aux besoins sociaux de la population. A l'instar de tous les services publics, notre école souffre, nos élèves ne reçoivent pas l'investissement qu'ils méritent, en particulier dans notre département qui subit de plein fouet la dégradation des conditions de vie des familles les plus pauvres.

Quoiqu'il en soit, la fermeture d'une classe est toujours un événement traumatisant pour une école. C'est l'éventualité de classe multi-niveaux surchargées, c'est peut-être un collègue intégré contraint de quitter l'équipe pédagogique, ce sont des contrariétés de plus dans l'exercice d'un métier qui voit les tâches supplémentaires s'additionner chaque année et en particulier par l'accompagnement des élèves en situation de handicap, nécessaire mais sans moyens dédiés suffisants. Face à des suppressions massives de classes, dans toute la France, y compris dans notre département, des écoles se mettent en grève, avec souvent l'appui des parents et des élus locaux, comment ne pas comprendre leur colère ?

La CGT Educ'Action revendique des moyens à la hauteur des besoins, des effectifs de classes ne dépassant pas 20 élèves. Cette limite doit être portée à 15 pour l'Éducation prioritaire, l'école maternelle, les classes multi-niveaux. La CGT revendique aussi l'obligation de prendre en compte systématiquement les élèves de moins de 3 ans dans les effectifs.